



SECTION  
DEL  
INDRE  
ET LOIRE

**SECTION F.O.-DGFIP 37**

DDFIP INDRE ET LOIRE  
94 Boulevard Béranger  
37 032 TOURS CEDEX 1  
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Réunion informelle du 17 novembre 2021 à 11h

en présence de M Pourquier, M Maral et Mme Boutier.

Les organisations syndicales élues en CTL participaient à celle-ci.

Le 1<sup>er</sup> point abordé concerne **l'accord sur la reconnaissance de l'engagement des agents dans sa partie « amélioration du cadre de vie au travail »**. Ce protocole sera officiellement mis à l'ordre du jour du CTL du 2 décembre.

Pour rappel, l'enveloppe nationale est de 10 millions d'euros, avec une répartition au niveau de chaque département, pour environ 100-110 euros par agent. Notre département est attributaire d'un montant de 84 439 euros.

Ce fonds est distinct des budgets relatifs aux travaux et prestations relevant des obligations légales de l'employeur (désamiantage, par exemple) et des budgets CHSCT. Il sera distinct de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Il sera labellisé «Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents».

Un mail sera adressé à l'ensemble des agents pour recueillir leurs propositions selon les 4 axes suivants :

- cadre de vie au travail,
- démarche éco-responsable,
- sensibilisation aux innovations,
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Les projets retenus devront l'être pour fin mars 2022, pour une réalisation avant fin 2022.

Le 2<sup>ème</sup> point porte sur **les affectations des contrôleurs et inspecteurs stagiaires**.

Trois inspecteurs stagiaires sont affectés au 1<sup>er</sup> septembre 2022, ils arriveront en stage dans leur service mi-mai 2022.

Douze (au lieu de 13 prévus) contrôleurs stagiaires sont affectés au 1<sup>er</sup> octobre 2022, ils arriveront en stage dans leur service le 11 avril 2022.

D'après la Direction les 1<sup>ers</sup> choix « utiles » (poste vacant) des collègues ont été respectés, dans la mesure des priorités, du rang de classement et des CV fournis par les agents à la demande de notre DDFIP !!!

Serait-ce là les nouvelles règles de gestion des agents en Indre et Loire ?

Pour compléter l'information sur la situation des effectifs, il nous a été confirmé le recrutement de 3 PACTE de catégorie C au 1<sup>er</sup> décembre 2021 (1 SIP TOURS, 1 au Centre de Contact et 1 au SDIF).

Parallèlement 11 contractuels (2B et 9C) arriveront au 1<sup>er</sup> décembre :

1B SGC LOCHES + 1B THD

3C SIP TOURS + 3C SIP CHINON + 2C SDIF + 1 C Centre de contact.

Malgré ces recrutements, le département reste toujours déficitaire en C et B !!!

Le 3ème point concerne **les Listes d'Aptitudes de C en B et de B en A** avec son lot de surprises là aussi...

La potentialité pour le C en B est de 2 pour notre département (sans changement malgré le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des agents).

La Direction a jugé 9 demandes « utiles » sur 13 formulées. Et nous indique n'avoir retenu qu'un seul dossier, les autres candidats n'auraient pas « les qualités requises pour intégrer le grade de Contrôleur à ce jour »...

Le nombre de postulants diminue d'année en année, d'après la Direction, les agents ne souhaitant pas de mobilité géographique ou fonctionnelle.

L'analyse du syndicat **F.O.-DGFIP37** est autre : les collègues subissent aujourd'hui souvent une mobilité suite au NRP, le supplément de rémunération n'est pas attractif et le peu de candidats retenus est démotivant.

La potentialité pour le B en A est de 1 après la prise en compte du protocole.

La candidature retenue par notre Direction sera présentée le 19 novembre devant la Délégation Régionale (nouveau de l'année!). Un barrage supplémentaire pour cette liste d'aptitude.

Le nombre de postulants (12) est en baisse pour cette L.A. aussi.

Vos représentants **F.O.-DGFIP37** : Véronique LEROY et Gilles LAVERGNE